

Société Publique Locale

**SPL G2D39**

Grand Dole Développement 39



## RAPPORT ANNUEL DES ÉLUS MANDATAIRES

***EXERCICE 2023***

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39  
Place de l'Europe – 39100 DOLE  
RCS LONS-LE-SAUNIER 820 619 6090

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20240923-DCM2024064-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2024  
Date de réception préfecture : 27/09/2024

## **PRÉAMBULE**

### **PARTIE 1 : LE RAPPORT DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

1. La présentation de la société
2. L'actionnariat et le capital social
3. La gouvernance
4. Les commissaires aux comptes
5. Les statuts
6. Les réunions statutaires tenues
7. La Commission d'appel d'offres
8. Les rémunération et avantages des élus mandataires et de tous mandataire social
9. L'état des filialisations de la société

### **PARTIE 2 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

1. La présentation des comptes annuels
2. Les dividendes distribués
3. Les liens financiers avec la Ville de Dole
4. La modification de la structure financière

### **PARTIE 3 : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

1. La présentation de l'activité de l'exercice écoulé
2. L'état des relations avec la Ville de Dole
3. Les assistants à maîtrise d'ouvrage

### **PARTIE 4 : LE RAPPORT DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE**

1. La présentation des principaux risques et incertitudes
2. Les contrôles internes
3. Les contrôles externes en cours

## **CONCLUSION**

## PRÉAMBULE

L'article L.1524-5 alinéa 14 du Code général des collectivités territoriales dispose que « *Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa.* ».

Ces dispositions ont été précisées par le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L.1524.5 du Code général des collectivités territoriales.

Cette obligation est à la charge des représentants des collectivités territoriales exerçant les fonctions d'administrateur au sein de la SPL G2D39. S'agissant des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration (les communes de Champvans et Saint-Aubin et la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura), leur représentant au sein de l'Assemblée spéciale assure la communication de leur rapport aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupement qui en sont membres.

A travers ce rapport, il s'agit pour les élus de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat. Il doit être rédigé chaque année, et soumis à l'instance délibérante de la collectivité. Celle-ci doit alors se prononcer sur ce rapport, et un vote est par conséquent nécessaire.

## PARTIE 1 : LE RAPPORT DE GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

### 1. Présentation de la société

La SPL Grand Dole Développement 39 a été créée en avril 2016. Elle a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées (quasi-régie ou « in house »).

Le siège social est situé Place de l'Europe, à Dole.

La société a pour objet la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction.

A cet effet, elle peut réaliser toute action concernant :

- La réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location ;
- La réalisation d'études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction, ainsi que des missions d'assistance ou de coordination (techniques, juridiques, financières...) nécessaires à ces opérations ;
- L'acquisition / démolition d'immeubles bâtis ou non bâtis ;
- L'exploitation, la gestion, le portage, l'entretien, la commercialisation, l'aménagement et la mise en valeur des terrains, bâtiments, ouvrages et équipements, en relation avec son activité d'aménageur ou de constructeur ;
- La promotion et l'animation du projet d'aménagement ;
- Le développement d'opérations liées à la maîtrise de l'énergie, à la rénovation et à la performance énergétique d'équipements publics, notamment les groupes scolaires.

### 2. L'actionariat et le capital social

La SPL Grand Dole Développement 39 disposait à l'origine d'un capital social de 350 000€. Il a été procédé à une augmentation de son capital à hauteur de 200 000 €, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2018.

En 2019, les communes de Champvans et de Saint-Aubin sont devenues actionnaires de la SPL. Au 31 décembre 2021, le capital social est donc fixé à 550 000 €, réparti en 5 500 actions de 100 € chacune.

En 2023, la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura est entrée au capital de la Société.

La part du capital de chaque actionnaire est la suivante :

Actionnaires	Montant souscrit	Nombre d'actions
Ville de Dole	274 700 €	2 747
CA du Grand Dole	274 700 €	2 747
Ville de Champvans	200 €	2
Ville de Saint-Aubin	200 €	2
CC Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	200 €	2
<b>TOTAL</b>	<b>550 000 €</b>	<b>5 500</b>

### 3. La gouvernance

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Par délibération en date du 4 septembre 2020, le Conseil d'administration a décidé d'opter pour l'unification des fonctions, en élisant Monsieur Jean-Pascal FICHERE Président-Directeur général de la SPL Grand Dole Développement 39.

La société est composée de 5 actionnaires et de 11 administrateurs :

<b>Administrateurs</b>	<b>Actionnaire représenté</b>
Jean-Pascal FICHERE	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Gérard FERNOUX-COUTENET	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Stéphane CHAMPANHET	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Bernard GUERRIN	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Olivier MEUGIN	Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Jean-Baptiste GAGNOUX	Ville de Dole
Mohamed MBITEL	Ville de Dole
Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE	Ville de Dole
Nathalie JEANNET	Ville de Dole
Laetitia JARROT-MERMET	Ville de Dole
Dominique MICHAUD	Assemblée spéciale

Les représentants à l'Assemblée Générale sont :

- Communauté d'Agglomération du Grand Dole : Monsieur Jean-Pascal FICHERE ;
- Ville de Dole : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX ;
- Commune de Champvans : Monsieur Dominique MICHAUD ;
- Commune de Saint-Aubin : Monsieur Jean-Yves ROY ;
- Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura : Monsieur Dominique BONNET ;

Enfin, l'Assemblée spéciale prévue par les statuts de la Société Publique Locale, comprend un délégué de chaque collectivité ou groupement ne disposant pas de représentation directe au Conseil d'administration. Ainsi, Monsieur Dominique MICHAUD représente la Ville de Champvans, Monsieur Jean-Yves ROY représente la Ville de Saint-Aubin et Monsieur Dominique BONNET représente la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

L'un d'entre eux est désigné mandataire de l'Assemblée spéciale et est chargé de la représenter lors des réunions du Conseil d'administration. Il s'agit de Monsieur Dominique MICHAUD.

#### 4. Les commissaires aux comptes et experts comptables

COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES		DUREE - MANDAT
Titulaire :	Cabinet Alain Artaud et associés – Dole	6 ans
Suppléant :	Mme Marie-Laure DESCOURVIERES – Besançon	

L'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2023 a renouvelé le mandat des commissaires aux comptes actuellement en fonction pour une durée de 6 ans.

La société Sémaphores Expertise a été désignée en qualité d'Expert-comptable de la SPL G2D39.

#### 5. Les statuts

Les statuts ont été adoptés par l'Assemblée générale constitutive, le 25 avril 2016. Depuis cette date, ils ont fait l'objet de modifications par l'Assemblée générale extraordinaire des 3 septembre 2018 et 20 juillet 2021.

#### 6. Les réunions statutaires tenues

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois, aux dates suivantes :

Date	Ordre du jour	Présence
16 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de gestion du Conseil d'Administration</li> <li>- Rapport de gouvernance du Conseil d'Administration</li> <li>- Convocation de l'AGO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAGD : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Ville de Dole : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Assemblée spéciale : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence).</li> </ul>
6 juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concession de travaux pour la réhabilitation / extension de la cuisine centrale de Dole</li> <li>- Concession Coeur de Ville – 30 Grande Rue</li> <li>- Concession coeur de ville - Bar des Sports rue Thévenot</li> <li>- Marché de Partenariat de Performance Energétique – Consultation bancaire</li> <li>- Entrée au capital de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAGD : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Ville de Dole : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Assemblée spéciale : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence).</li> </ul>
19 septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avenant n°2 au Marché de Partenariat de Performance Energétique</li> <li>- Concession avec la CCAPS pour une mission d'études de faisabilité pour le projet de pôle multiservice à Salins-les-Bains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAGD : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Ville de Dole : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;</li> <li>- Assemblée spéciale : 0 représentant sur 1 (soit 0% de présence).</li> </ul>

9 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atterrissage financier 2023</li> <li>- Protocole d'accord d'études pour la réhabilitation du centre d'activités nouvelles à Dole en Pôle universitaire</li> <li>- Information sur les emprunts souscrits</li> </ul>	<p>Pour la CAGD : 5 représentants sur 5 (soit 100% de présence) ;  Pour la Ville de Dole : 3 représentants sur 5 (soit 60% de présence) ;  Pour l'Assemblée spéciale : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence).</p>
-----------------	--	--

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour approuver les comptes annuels, s'est réunie **le 6 juin 2023** afin de clôturer l'exercice social précédent et pour statuer sur toutes questions relatives aux comptes de cet exercice, à la date suivante. Les taux de présence étaient les suivants :

- Pour la CAGD : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence) ;
- Pour la Ville de Dole : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence) ;
- Pour la Ville de Champvans : 1 représentant sur 1 (soit 100% de présence) ;
- Pour la Ville de Saint-Aubin : 0 représentant sur 1 (soit 0% de présence).

7. La Commission d'Appel d'Offres

Bien que non-obligatoire aux termes des textes régissant le fonctionnement des Sociétés Publiques Locales, la SPL G2D36 a décidé de constituer une Commission d'Appel d'Offres. Durant l'année 2023, la Commission d'Appel d'Offres ne s'est pas réunie.

8. Les rémunérations et avantages en nature des élus mandataires et de tous mandataire social

Néant.

9. L'état des filialisations de la société

Néant.

## PARTIE 2 : LE RAPPORT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 mars 2024 et a proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver et d'arrêter les comptes, et d'affecter le résultat net de l'exercice 2023. Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes le 24 juin 2024.

### 1. Présentation des comptes annuels

Les opérations de la société sont portées dans le cadre de contrats avec les Collectivités qui n'impactent pas au titre de leur exploitation le compte de résultat de la structure. Seuls les honoraires contractuels que la SPL facture aux opérations constituent les produits de la Société.

#### Résultat SPL Grand Dole Développement

	2022	Budget 2023	Projet Bilan	Ecarts
<b>Résultat</b>	<b>35 429</b>	<b>55 263</b>	<b>61 353</b>	<b>6 090</b>
<b>Charges</b>	<b>105 746</b>	<b>105 080</b>	<b>97 703</b>	<b>-7 377</b>
<b>Produits</b>	<b>141 175</b>	<b>160 343</b>	<b>159 055</b>	<b>-1 288</b>

<b>Charges</b>	<b>105 746</b>	<b>105 080</b>	<b>97 703</b>	<b>-7 377</b>
Frais généraux (CAC, Expert comptable, cotisations...)	22 853	21 550	22 095	545
Administration société (sedia - hors vie sociale)	32 101	25 500	26 954	1 454
Gestion de projets (sedia)	50 792	58 030	48 654	-9 376

<b>Produits opérationnels biens en exploitation (concessions)</b>	<b>28 061</b>	<b>30 180</b>	<b>30 078</b>	<b>-102</b>
D0002 25 Grande rue	1 500	1 500	1 500	0
D0003 MJC Ecole d'art	3 543	3 685	3 685	0
D0004 Cuisine centrale	6 249	6 565	6 462	-103
D0005 Halte garderie	2 386	2 485	2 485	0
D0006 ALSH Tavaux	6 433	6 945	6 945	0
D1108 Cœur de Ville	7 950	9 000	9 000	0

<b>Produits opérationnels opérations en travaux</b>	<b>113 114</b>	<b>130 163</b>	<b>113 234</b>	<b>-16 929</b>
D0002 25 Grand Rue	1 416			
D0004 Cuisine centrale	177	6 900	6 628	-272
D0006 Accueil loisirs			93	93
D2027 Buffet de la gare	4 644			
D3031 Etude ancienne gare	4 501			
D2029 St Aubin	18 394	12 356	12 356	0
D2031 Champvans	16 166	29 907	27 719	-2 188
D1108 Cœur de Ville - Acquisitions et travaux	12 816	13 200	11 438	-1 762
D0900 Ecoles	55 000	55 000	55 000	0
D3023 Ancien Hôpital de Salins-les-Bains		12 800		-12 800

<b>Produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 744</b>	<b>15 744</b>
Placements financiers			13 573	13 573
Différentiel de taux			2 171	2 171



## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	308 648		308 648	287 418
Constructions	6 712 158	1 309 480	5 402 678	4 917 754
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	9 158 036		9 158 036	850 616
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 178 842</b>	<b>1 309 480</b>	<b>14 869 362</b>	<b>6 055 787</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	28 869		28 869	28 869
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	590 790		590 790	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	255 332		255 332	217 724
Autres créances	820 953		820 953	257 148
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 684 296		1 684 296	1 001 572
Charges constatées d'avance (3)	21 846		21 846	24 894
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 402 087</b>		<b>3 402 087</b>	<b>1 530 206</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 580 929</b>	<b>1 309 480</b>	<b>18 271 449</b>	<b>7 585 994</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				13 071

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-183 282	-218 711
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>61 353</b>	<b>35 429</b>
Subventions d'investissement	3 821 943	1 800 982
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 250 015</b>	<b>2 167 701</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 106 311	4 251 513
Emprunts et dettes financières diverses (3)	60 547	42 149
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 209	408 448
Dettes fiscales et sociales	42 511	36 278
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 717 004	14 977
Autres dettes	515 427	551 368
Produits constatés d'avance	1 327 425	113 560
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>14 021 434</b>	<b>5 418 293</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 271 449</b>	<b>7 585 994</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 740 137	3 615 736
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 281 297	1 802 557
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 204	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

### Situation nette de la Société au 31/12/2023

Capital social	550 000 €
Report à nouveau	- 183 282 €
Résultat de l'exercice	61 353 €
<b>Soit une situation nette de</b>	<b>428 071 €</b>

Exercices	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	295 062 €	362 916 €	590 461 €	649 828 €	571 575 €
Produits d'exploitation	873 102 €	464 759 €	638 792 €	716 753 €	713 603 €
Charges d'exploitation	-96 237 €	459 737 €	660 945 €	681 348 €	667 961 €
Résultat d'exploitation	594 500 €	5 022 €	-22 153 €	35 405 €	45 642 €
Résultat financier	- 7 €	- 341 €	-6323 €	24 €	15 710 €
Trésorerie nette	641 312 €	355 455 €	850 274 €	1 001 572 €	1 684 296 €
Capitaux propres	838 726 €	1 505 013 €	1 437 134 €	2 167 700 €	4 250 014 €

## 2. Les dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des quatre précédents exercices.

## 3. Les liens financiers avec la Ville de Dole

Par une délibération en date du 14 novembre 2022, la Ville de Dole a accordé une garantie d'emprunt à la SPL G2D39, à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 251 000€ contracté auprès de la Banque Postale ayant une échéance le 15 janvier 2038.

Par délibérations du 18 septembre 2023, la Ville de Dole a accordé une garantie d'emprunt à la SPL :

- à hauteur de 50 % (opération MPPE Groupes scolaires) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 3 000 000 € contracté auprès de la Société Générale.
- à hauteur de 50 % (opération MPPE Groupes scolaires) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 3 000 000 € contracté auprès de la Banque Populaire.
- à hauteur de 50 % (opération MPPE Groupes scolaires) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 3 800 000 € contracté auprès de la Banque des Territoires.

Par délibérations en date du 13 novembre 2023, la Ville de Dole a accordé une garantie d'emprunt à la SPL :

- à hauteur de 50 % (opération 30A Grande Rue) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 235 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté sur une durée de 15 ans.
- à hauteur de 50 % (opération 30 Grande Rue) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 121 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté sur une durée de 15 ans.
- à hauteur de 50 % (opération 30B Grande Rue) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 163 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté sur une durée de 15 ans.
- à hauteur de 50 % (opération Cuisine Centrale) pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 267 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté sur une durée de 13 ans.

## 4. Structure financière

Opération	Rémunération contractuelle SPL
Concessions Cœur de ville et autres.	3% des montants engagés 5% des loyers Plancher à 1500€ annuel par opération.
Ecoles	Forfait de 165 000€ en phase d'investissement puis résultat d'exploitation

## PARTIE 3 : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

### 1. Présentation de l'activité de l'exercice écoulé

Concession	Concédant	Date	Rémunération SPL	Bilan
D0002 Concession de service 25 Grande Rue	Ville de Dole	14/12/2016	1 500 € HT	Location en cours pour l'hébergement de la Maison du Projet.
D0003 Concession de service 9 rue Sombardier	Ville de Dole	14/12/2016	3 685 € HT	Location en cours : MJC et l'Ecole des Beaux-Arts
D0004 Concession de service Cuisine centrale	Ville de Dole	02/03/2017	13 090 € HT	Location en cours avec le Syndicat Mixte de la Grande Tablée. Des travaux d'extension ont été réalisés en 2023.
D0005 Concession de service Halte-Garderie	Ville de Dole	28/03/2017	2 485 € HT	Location en cours pour la Halte-Garderie
D0006 Concession de travaux ALSH – ancien CE Solvay Tavaux	CAGD	11/06/2019	7 038 € HT	La location est en cours
<b>Opération D1108 Concession de service Cœur de ville</b>				
44 et 48 Grande Rue	Ville de Dole	10/04/2019	1 500 € HT	44 et 48 Grande Rue : Location à Carrefour
15 Grande Rue	Ville de Dole	10/04/2019	2 226 € HT	15 Grande Rue : location au restaurant « l'ArtDoise » et travaux complémentaires.
7-9 Grande Rue	Ville de Dole	10/04/2019	1 500 € HT	7-9 Grande Rue : Location à la boulangerie Gros Lambert
22 et 29 Grande Rue	Ville de Dole	10/04/2019	4 544 € HT	22 et 29 Grande Rue : travaux de rénovation en 2022. Un porteur de projet est identifié pour chacun des deux locaux qui seront conclus courant 2023.
25 rue Pointelin	Ville de Dole	10/04/2019	2 907 € HT	25 rue Pointelin : le bâtiment a été loué courant 2023 à une association d'artistes-artisanes moyennant quelques travaux essentiels.
30 Grande Rue	Ville de Dole	10/04/2019	7761 € HT	30 Grande Rue : acquisition avec Néolia et travaux 2023.
Bar des Sports	Ville de Dole	10/04/2019	/	Bar des Sports : la ville de Dole a racheté l'ancien bar et en confie à la SPL l'étude, les travaux et l'exploitation par un avenant signé en 2023. Un BEFA a été signé, les travaux ont été débutés en juin 2024.

D2031 – Mandat Création d'un pôle de santé et aménagement d'un accès à une zone d'aménagement à Champvans -	Commune de Champvans	02/12/2020	27 719 € HT	Les travaux ont débuté en 2022 et le pôle de santé a été livré fin 2023.
D2029 - Mandat Création d'une maison médicale à Saint-Aubin	Commune de Saint-Aubin	09/03/2020	12 356 € HT	Le chantier a débuté en janvier 2022 et l'opération a été livrée au premier trimestre 2023. L'inauguration a eu lieu le 22 avril 2023.
MPPE – Rénovation de cinq groupes scolaires de la Ville de Dole	Ville de Dole	25/10/2022	55 000 € HT	La SPL a lancé une consultation pour l'attribution d'un marché global de performance énergétique décomposé en 5 lots. Au terme de la consultation, quatre de ces cinq lots ont été attribués fin décembre 2022, et un avenant au contrat avec la Ville a été signé pour réajuster le marché de partenariat en conséquence. Les travaux ont eu lieu durant l'année 2023.

## 2. Le marché d'AMO

La SPL a attribué le 21 décembre 2021 un marché d'AMO avec SEDIA pour une mission d'administration générale et de gestion opérationnelle des projets de la SPL G2D39 pour une durée de 2 ans reconductible expressément pour la même durée, soit 4 ans maximum.

## 3. L'état des relations avec la Ville de Dole

### • **Opération D0002 Concession de service 25 Grande Rue, à Dole**

Une concession de travaux d'une durée de 20 ans et 2 semaines a été signée le 14 décembre 2016 pour l'acquisition d'un bien immobilier, la réalisation de travaux d'aménagement, l'exploitation pendant la durée de la concession, puis la rétrocession à la Ville de Dole à l'exportation de la concession.

### • **Opération D0003 Concession de service 9 rue Sombardier, à Dole**

Une concession de service d'une durée de 20 ans et 2 semaine a été signée le 14 décembre 2016 pour l'acquisition d'un bien immobilier, la réalisation de travaux, l'exploitation pendant la durée de la concession, puis la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

### • **Opération D0004 Concession de service Cuisine centrale, à Dole**

Une concession de service d'une durée de 20 ans a été signée le 2 mars 2017 pour la réalisation de travaux, l'entretien, la maintenance et l'exploitation pendant la durée de la concession, puis la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

### • **Opération D0005 Concession de service Halte-Garderie, à Dole**

Une concession de travaux d'une durée de 20 ans à compter de la réception du bâtiment, a été signée le 28 mars 2017 pour la réalisation et le financement de travaux de construction d'un bâtiment d'accueil provisoire de type démontable, l'entretien, la maintenance et l'exploitation pendant la durée de la concession, et la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

- **Opération D1108 Concession Cœur de ville**

Une concession de service d'une durée de 20 ans à compter de la réception des travaux, a été signée le 10 avril 2019 pour l'acquisition de biens immobiliers, la réalisation de travaux d'aménagement, l'exploitation pendant la durée de la concession, puis la rétrocession à la Ville de Dole à l'expiration de la concession.

- **Opération D0900 marché de partenariat de performance énergétique pour la rénovation patrimoniale et énergétique de 5 groupes scolaires de la Ville de Dole**

Le marché de partenariat de performance énergétique a été signé le 25 octobre 2021. Il a pour objet de confier à la SPL une mission globale consistant :

- A financer, concevoir et réaliser les travaux de rénovation patrimoniale et énergétique des groupes scolaires ;
- Assurer les prestations d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de gros entretien renouvellement des ouvrages équipements.

## PARTIE 4 : LE RAPPORT DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

### 1. La présentation des principaux risques et incertitudes

Néant.

### 2. Les contrôles internes

L'existence d'un contrôle analogue de la collectivité identique à celui exercé sur ses propres services.

Dans le cadre du contrôle analogue, il a notamment été créé un Comité technique (COTECH) de suivi d'activités.

En outre, un COTECH spécial pour le suivi du Marché de Partenariat de Performance Energétique a été mis en place.

### 3. Les contrôles externes en cours

Néant.

## CONCLUSION

Conformément aux dispositions de l'alinéa 14 de l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités Territoriales, il est proposé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur le présent rapport après la tenue d'un débat.